



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 8 519 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le Québec vit une situation d'urgence linguistique, le poids démographique des francophones se trouvant sous les 80 %;

CONSIDÉRANT QUE les cégeps anglophones du Québec accueillent une majorité d'étudiants allophones, participant ainsi activement à l'anglicisation des nouveaux arrivants, une part importante de la société de demain;

CONSIDÉRANT QUE les étudiants des établissements anglophones sont davantage susceptibles d'adopter l'anglais dans leur vie professionnelle, voire personnelle;

CONSIDÉRANT QUE la proposition d'appliquer la loi 101 au cégep obtient la faveur d'une majorité de Québécois qui constatent qu'ailleurs dans le monde, l'enseignement préuniversitaire se déroule dans la langue nationale;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont la responsabilité de préserver notre langue nationale, dont le poids démographique en Amérique du Nord ne représente que 2 %;

CONSIDÉRANT QUE de nombreux experts et groupes ont publiquement affirmé leur appui à cette mesure, la jugeant essentielle pour assurer l'avenir du Québec en français;

CONSIDÉRANT QUE « [l]a langue est le fondement même d'un peuple, ce par quoi il se reconnaît et il est reconnu, qui s'enracine dans son être et lui permet d'exprimer son identité », comme l'a énoncé Camille Laurin;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- de reconnaître la nécessité d'agir concrètement pour freiner l'anglicisation du Québec, inverser la tendance et permettre au français de reprendre sa place et ses droits;
- d'assujettir le réseau collégial québécois à la Charte de la langue française, par le biais du projet de loi no 96, Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Pascal Bérubé
Député de Matane-Matapédia

8 juin 2022

Date de signature de l'extrait